

Havre-Saint-Pierre

Politique familiale Municipale

et plan d'action 2015-2018





Mot du maire

Chères familles de Havre-Saint-Pierre,

C'est avec grande joie que nous vous présentons la nouvelle Politique familiale de notre communauté. Ce document reflète les enjeux et les besoins que vous nous avez identifiés et qui nous permettra d'ancrer dans le temps le « penser et agir famille » à Havre-Saint-Pierre.

À l'aide d'un plan d'action contenu dans notre politique, des ressources seront mises en place afin de mieux soutenir, aider et encadrer des mesures concrètes qui favoriseront l'amélioration de la qualité de vie dans notre communauté.

Au nom de tous les membres du conseil municipal, nous voulons saluer et surtout remercier tous les bénévoles qui ont participé aux travaux du comité famille mis en place, dont le principal mandat a été de définir les grandes orientations de cette politique ainsi que les mesures du plan d'action qui guideront la municipalité au cours des prochaines années. Nous voulons également remercier les citoyens qui ont participé en grand nombre à la consultation par le biais d'un sondage réalisé à l'automne 2013.

La municipalité croit que cette nouvelle Politique familiale reflète les besoins et les préoccupations de ses familles. À partir de maintenant, mobilisons-nous pour en assurer son plein déploiement chez nous!

Berchmans Boudreau

Maire de Havre-Saint-Pierre





Mot de la conseillère municipale

C'est avec un immense plaisir et un brin de fierté que je me joins à l'équipe en place afin de vous présenter la nouvelle Politique familiale de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre. Nous sommes enthousiastes de vous dévoiler le fruit d'un travail de longue haleine qui a rassemblé plusieurs personnes autour d'un même but : améliorer notre milieu de vie en regard des besoins et des attentes exprimés par les familles d'ici.

Des citoyens de toutes les sphères, de tous les âges et avec des intérêts différents, toujours en lien avec la famille, se sont rassemblés afin d'uniformiser leur vision, de partager leurs craintes et leurs besoins, dans le but de créer cette nouvelle Politique familiale. Nous avons aussi questionné et entendu les gens extérieurs à notre comité, ceux qui avaient des propos à nous communiquer; des interrogations, des idées à nous partager, et rien n'est resté sans voix ou sans analyse. Nous nous sommes fait un devoir de se pencher sur chacun des irritants pour trouver, dans la mesure du possible, des solutions sur chacune des idées, afin d'en vérifier la faisabilité. Cette politique est donc le reflet des familles cayennes d'aujourd'hui. Elle est faite par vous, pour vous! Elle inclut aussi un plan d'action qui exprime vos attentes envers l'administration municipale, en matière de sécurité, de milieu de vie, d'activités et de loisirs, de culture, d'accès aux services et de communication. Il s'agit d'un outil qui permettra au conseil municipal d'orienter ses décisions en fonction des réalités que vivent les familles d'ici.

Cette politique n'aurait pu se construire sans la généreuse participation des membres du comité de travail de la politique familiale. Merci d'avoir investi votre temps et vos énergies dans ce projet et merci d'y avoir cru. Je termine en vous souhaitant du temps de qualité avec ceux que vous aimez, et ce, dans cet environnement sain, sécuritaire et plaisant qu'est notre petit coin de pays!

Marie-Ève Thériault

Marie-Ève Thériault
Conseillère municipale #2





Table des matières

Mot du maire	P2
Mot de la conseillère municipale	P3
Remerciements et membres du comité de la famille	P5
Introduction	P6
Qu'est-ce que la démarche Politique familiale municipale?	P6
Portrait des familles de Havre-Saint-Pierre	P7
Mission	P9
Définition d'une famille	P9
Valeurs	P10
Principes d'intervention	P10
Champs d'intervention	P12
Démarche méthodologique et conclusion	P14
Annexe : Plan d'action 2015-2018	P15



Remerciements

La mise en place de cette Politique familiale est le fruit d'un travail réalisé de concert avec le Comité de la famille. Ses membres bénévoles étaient dynamiques, issus de différents milieux et s'intéressaient aux réalités vécues par les familles de Havre-Saint-Pierre. Au total, ce sont près d'une dizaine de rencontres auxquelles ces bénévoles ont participé. La municipalité tient à remercier sincèrement toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration de cette politique.

- Robert Cormier, CISSS
- Karina Cormier, CJE de Duplessis
- Adèle Lavoie-Larouche /François Côté, Place aux jeunes Minganie
- Aurèle Barriault, FADOQ
- Julie Loiselle / Hubert Johane Lezoma , CLD Minganie
- Nadia Ziat, CPE Picassou
- Olivia Jomphe, Minganie en forme
- Jimmy Flowers /Marie-Ève Thériault, conseillers municipaux
- Claudia Richard, coordonnatrice Salle de diffusion
- Nancy Petitpas, coordonnatrice division culture et tourisme

La municipalité tient à remercier la présence de Marc-André Plante et Vincent Robidas du Carrefour action municipale et famille pour leur présence et leurs conseils tout au long de cette démarche. Nous voulons également remercier le ministère de la Santé et des Services sociaux pour leur aide financière dans la réalisation de ce projet.



Introduction

En janvier 2013, la municipalité a entrepris l'élaboration d'une Politique familiale municipale. Ce cadre de référence a pour principal objectif de répondre aux enjeux et aux besoins vécus par nos familles.

Au cours des derniers mois, le Comité famille a travaillé afin d'identifier des mesures que la municipalité pourrait mettre de l'avant pour mieux répondre aux défis qui se présentent dans notre communauté. Nos familles ont besoin de services particuliers et notre milieu est confronté dans une très forte mesure au phénomène du vieillissement de la population.

Plus spécifiquement, la municipalité souhaite améliorer la qualité de vie des familles sur son territoire, notamment en diversifiant l'offre en habitation. La municipalité entend également valoriser l'accessibilité à ses activités et ses services. Une attention particulière est accordée aux saines habitudes de vie ainsi qu'à l'amélioration des moyens de communication entre la municipalité, les organismes partenaires et l'ensemble des familles.

L'adoption de cette politique démontre également la volonté clairement exprimée par les membres du conseil municipal de Havre-Saint-Pierre d'intégrer quotidiennement le principe du « penser et agir famille » dans la prise de ses décisions. Dans le cadre de cette politique, nous porterons une attention encore plus particulière aux champs d'intervention qui touchent le transport, l'habitation et l'aménagement du territoire, la vie sociale et les relations avec la communauté, les loisirs et la culture, la sécurité, les saines habitudes de vie et les communications.

Ces champs d'intervention ont été priorisés à la suite des discussions dans nos comités de pilotage, en prenant le soin d'inclure les commentaires de nos citoyens recueillis dans notre campagne de sondage. En annexe de cette politique, le plan d'action 2015-2018 indique l'ensemble des mesures que le conseil mettra de l'avant pour améliorer la qualité de vie de ses familles.

Qu'est-ce qu'une Politique familiale municipale?

Une Politique familiale municipale est un document avec un plan d'action qui énonce l'intention d'une municipalité d'intervenir dans ses champs de compétence pour accueillir et soutenir les familles dans leurs défis et leurs réalités.

Par ailleurs, la municipalité intègre à cette politique un guide des nouveaux arrivants qui veut faciliter l'intégration des nouveaux arrivants dans notre municipalité.

Portrait des familles de Havre-Saint-Pierre



Selon les données les plus récentes du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, 3593 personnes résidaient à Havre-Saint-Pierre. Selon Statistique Canada, on constate qu'entre 2006 et 2011, il y a une variation de la population de plus de 8,5 %. Les gens âgés de 55 ans et plus représentent 15 % de la population, soit 485 personnes.

Évolution de la population de Havre-Saint-Pierre, de la Minganie et du Québec, de 1996 à 2011

	Havre-Saint-Pierre	Minganie	Québec
1996	3 450	7 010	7 138 745
2001	3 291	6 830	7 237 479
2006	3 150	6 405	7 546 132
2011	3 418	6 400	7 903 001
Variation (5 ans)			
2006 - 2011	8,51 %	-0,08 %	4,73 %

Source: Statistique Canada

Selon l'Institut de la statistique du Québec, les tendances démographiques de la MRC de Minganie sont à la baisse au cours des prochaines années. La population de la MRC de Minganie devrait rester stable, alors qu'il y aura une faible baisse de la population d'environ 0,5 % d'ici 2031. La proportion des gens âgés sera également à la hausse, alors que l'âge médian passera de 40 ans en 2011 à 47 ans en 2031.

Répartition de la population selon les groupes d'âge, en 2011

Tranche d'âge	Havre-Saint-Pierre		Minganie		Québec	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
0-14 ans	530	16 %	745	14,07 %	1 258 620	15,93 %
15-64 ans	2455	71,89 %	3 740	70,63 %	5 386 685	68,16 %
65 ans et plus	430	12,59 %	810	15,30 %	1 257 685	15,91 %

Source : Statistique Canada, recensement 2011 (compilé par la MRC de Minganie)



Familles

Selon les données de Statistique Canada, il y aurait 1 035 familles vivant dans la communauté de Havre-Saint-Pierre, dont 10 % seraient monoparentales. Près d'une famille sur deux compte des enfants dans le ménage. Par ailleurs, le nombre de naissances annuelles depuis 2001 se maintient à près de 40 chaque année.

L'âge médian de la population

En 2011, l'âge médian de la population de Havre-Saint-Pierre est de 44,2 ans (43,5 pour les hommes et 44,5 pour les femmes), alors qu'en 2006, il était de 42,7. Pour le Québec, cet âge se situe à 41,9 (40,7 pour les hommes et 43 pour les femmes). En 2006, il était à 41 ans.

L'indice de vieillesse

L'indice de vieillissement de la population est le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus pour 100 personnes âgées de moins de 15 ans. Il permet de mesurer le degré de vieillissement de la population. Plus l'indice est élevé, plus le vieillissement est important. À Havre-Saint-Pierre, l'indice de vieillesse est de 81 %, alors que pour le Québec, il est de 100 %.

Scolarité

En 2006, 30 % des gens de la municipalité ne possédaient aucun certificat, diplôme ou grade, ce qui est 5 % de moins que le reste du Québec. Près de 20 % des habitants ont un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent et près de 12,5 % des gens ont un certificat ou un grade universitaire, ce qui est sous la moyenne nationale, qui est de 21 %.

Logement

Un peu plus de 80 % des résidents de Havre-Saint-Pierre habitent dans une résidence dont ils sont propriétaires. Quelques 19 % des ménages sont de type locataires. En comparaison, 60 % des ménages québécois sont propriétaires et 49 % sont locataires.

Économie

À partir des données disponibles de Statistique Canada de 2006, la municipalité avait un taux de chômage de 10,2 %, ce qui était mieux que le reste de la MRC de Minganie qui avait un taux de 18 %, alors que le Québec avait un taux de chômage de 7 %. Selon des données du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, la région de la Côte-Nord affichait en 2010 un taux de chômage de 6,9 %. En ce qui concerne le revenu, les données de Statistique Canada démontrent que le revenu moyen des familles à Havre-Saint-Pierre est de 76 000 \$, un peu plus de 4 000 \$ de plus que la moyenne nationale.



Mission

La municipalité se fixe les objectifs suivants dans le cadre de sa démarche de Politique familiale :

- Fournir à l'administration municipale un cadre de référence et d'intervention auprès des familles;
- Mobiliser les citoyens pour une réflexion sur la qualité de vie de nos familles ;
- Promouvoir le concept « penser et agir famille »;
- Favoriser les relations intergénérationnelles;
- Accroître le sentiment d'appartenance.

Définition de « la famille »

Une famille est un ensemble de personnes unies par une relation parentale qui inclut tous les liens issus de celle-ci. À l'origine traditionnelle, elle est en constante évolution et ses modèles sont diversifiés. La famille est aussi à l'origine de l'éducation et de la socialisation des individus de notre communauté.

La famille a une identité unique et est enracinée dans la municipalité. Ce sentiment d'appartenance est très profond, d'où l'importance de bien accueillir les nouvelles familles afin de recréer ce même sentiment. La famille est aussi un lieu de partage des valeurs et de connaissances.





Valeurs

La municipalité exprime que les valeurs suivantes sont au cœur de notre relation privilégiée avec les familles qui habitent dans notre communauté :

L'appartenance à la communauté qui se manifeste par la fierté de se reconnaître à l'intérieur d'une communauté et de son histoire.

La sécurité est identifiée comme une valeur fondamentale qui permet aux familles de vivre pleinement leur rôle dans la communauté en toute quiétude.

Les relations intergénérationnelles permettent aux aînés de nos familles de transmettre leurs connaissances et leurs talents aux générations qui les suivent.

L'équité réfère à un juste partage des ressources, des services et des biens publics, de manière à ce que chacun y trouve sa juste part.

Le civisme est caractérisé par un comportement socialement responsable. Il fait référence au respect du bien commun, des lois et des règlements en vigueur.

Le respect fait référence à la politesse, à l'amabilité et à la sociabilité et s'appuie sur l'acceptation de la différence et de la liberté collective.

L'accueil fait référence à une communauté ouverte aux autres et elle encourage les échanges et l'intégration des nouvelles familles.

Principes d'intervention

Les principes directeurs permettent de développer une compréhension commune pour l'ensemble des partenaires. La mise en œuvre de cette politique nécessite une réflexion qui s'appuie sur les principes suivants :

Développer le « réflexe famille » au sein de l'administration municipale

- L'adhésion de tous les acteurs municipaux les engageant à travailler en étroite collaboration;
- La réflexion sur l'incidence de l'ensemble des actions auprès des familles,

La reconnaissance des familles

- La prise en considération de leurs besoins spécifiques;
- Le rôle fondamental joué par la famille dans la vie de la communauté;
- La responsabilité municipale d'épauler les parents sans se substituer à eux;
- L'importance des familles déjà établies et de celles à venir.



La participation citoyenne et l'engagement civique

- La mobilisation et l'implication des acteurs du milieu dans la mise en œuvre des actions;
- La maximisation du potentiel des familles dans le développement de la communauté;
- La communication, l'entraide et la solidarité comme base de vie des familles.

La concertation et le partenariat

- La mise en commun des ressources et de l'expertise du milieu;
- La Politique familiale comme étant un projet collectif.

Le potentiel, l'autonomie et les acquis du milieu

- Respecter les compétences de chacun;
- Reconnaître la particularité des acteurs du milieu.

La communication et l'information

- L'accessibilité, la visibilité et la circulation de l'information.





Champs d'intervention

La réalisation de cette Politique familiale nécessite de se donner des points de repère et une vision commune afin de guider nos actions pour les familles. La municipalité insiste plus spécifiquement sur sept champs d'intervention dans lesquels elle s'engage à réaliser des actions concrètes pour la qualité de vie de ses familles :

➤ **Transports**

Orientations et grands objectifs : La municipalité entend faciliter les déplacements de nos familles, notamment en améliorant l'accessibilité à des transports adaptés et en intervenant pour améliorer le sentiment de sécurité de la population sur le réseau routier.

➤ **Aménagement du territoire et habitation**

Orientations et grands objectifs : La municipalité souhaite rendre son milieu plus convivial pour l'arrivée de nouvelles familles et le retour d'anciennes familles parties vivre à l'extérieur. Cette orientation sera réalisée en facilitant l'accès à des logements pour les nouvelles familles. La municipalité entend jouer un rôle pour faciliter l'arrivée ou le maintien des familles. Par ailleurs, la municipalité entend participer activement à l'amélioration de ses infrastructures locales, tout en accordant une place importante à l'embellissement du milieu.

➤ **Vie sociale et relation avec la communauté**

Orientations et grands objectifs : La municipalité veut créer un environnement propice qui favorisera le développement d'un sentiment d'appartenance de la population à la communauté. Elle accordera une importance à la mise sur pied d'activités intergénérationnelles, considérées comme le principal moyen de partage des connaissances et de la tradition. Par ailleurs, la municipalité entend favoriser l'intégration des nouvelles familles au tissu de la communauté, notamment en diffusant des documents pertinents.

➤ **Loisirs et culture**

Orientations et grands objectifs : Havre-Saint-Pierre doit être un milieu en mesure d'offrir des infrastructures récréatives et des activités à ses citoyens qui permettent la pratique du sport et la tenue d'activités culturelles et sociales pour ses familles. L'une des priorités de la municipalité est de travailler en étroite collaboration à la réalisation d'un nouveau centre aquatique qui répondra à une forte demande de la population. La municipalité entend travailler pour diversifier la projection de films auprès de sa population.



➤ **Sécurité**

Orientations et grands objectifs : Nous voulons offrir à l'ensemble de nos familles un environnement dans lequel ils se sentiront en sécurité. Des mesures spécifiques seront prises pour renforcer le sentiment de sécurité sur le réseau routier, notamment en assurant un meilleur partage entre les différents usages.

➤ **Santé et saines habitudes de vie**

Orientations et grands objectifs : La municipalité veut offrir un cadre de vie à ses familles qui favorise l'adoption de saines habitudes de vie dans la municipalité. Plus particulièrement, elle agira pour promouvoir les saines habitudes de vie dans ses actions quotidiennes. La municipalité souhaite ainsi créer des environnements favorables à un mode de vie physiquement actif et à une saine alimentation.

➤ **Administration générale et communications**

Orientations et grands objectifs : La municipalité entend jouer un rôle de leader dans la réalisation de cette Politique familiale. Elle entend prendre des mesures précises pour adapter les infrastructures locales aux réalités des familles sur son territoire. De plus, elle entend mettre à jour une série de plates-formes de communication pour rejoindre plus facilement la population.

Suivi de la politique

La municipalité souhaite que la réalisation de cette politique interpelle l'ensemble des acteurs présents sur le territoire. Pour en assurer la mise en œuvre par les autorités politiques et administratives de Havre-Saint-Pierre, un comité de suivi qui inclura des citoyens et des représentants d'organismes sera appelé à être formé. Un rapport annuel sera déposé au conseil municipal afin d'informer la population sur la réalisation de son plan d'action.





Démarche méthodologique

Dans le cadre de la démarche, les familles de Havre-Saint-Pierre ont été invitées à participer à l'élaboration de cette politique en répondant à un sondage distribué dans l'ensemble de nos familles. Plus d'une centaine de nos concitoyens se sont exprimés et ont répondu au sondage. Cette large consultation publique a permis aux membres du Comité de la famille de mieux saisir les enjeux et les besoins qui interpellent les gens de notre communauté. Nous croyons que cette politique est fidèle à leurs besoins et qu'elle saura améliorer leur quotidien et contribuer à la vitalité de notre milieu de vie.

Conclusion

Cette Politique familiale devient maintenant une réalité et il nous incombe à tous, les élus, les employés municipaux et les familles d'en assurer sa mise en œuvre. Pour que cette politique s'enracine durablement dans notre communauté, il faut ancrer le « penser et agir famille » chez nous. Nous sommes convaincus que cette politique a un bel avenir pour notre milieu de vie et qu'elle nous permettra d'améliorer notre qualité de vie.

Enfin, cette politique prendra tout son sens au fur et à mesure qu'elle sera mise en application. Au cours des prochains mois, un comité de suivi sera formé afin de s'assurer que les mesures identifiées soient réalisées en conformité avec la politique et le plan d'action. La volonté exprimée par le conseil municipal est de réaliser l'ensemble de ces mesures en collaboration avec nos partenaires du milieu.





Annexe 1

Plan d'action 2015-2018

Introduction

La Politique familiale municipale est un document qui énonce l'intention d'une municipalité d'intervenir dans ses champs de compétence pour accueillir et soutenir les familles dans leurs défis et leurs réalités. Le plan d'action est l'outil qui permet de préciser les objectifs et les actions que la municipalité entend mettre de l'avant pour réaliser les objectifs, lesquels seront mesurés à l'aide d'indicateurs.

Le plan d'action se divise en sept champs d'intervention. Pour chacun de ces champs, certaines actions ont été priorisées selon leurs retombées positives sur les familles tout en prenant en compte les ressources municipales et la capacité des partenaires de réaliser ces actions.

Transports

La municipalité entend faciliter les déplacements de ses familles, notamment en améliorant l'accessibilité à des transports adaptés et en intervenant pour améliorer le sentiment de sécurité de la population sur le réseau routier.

Objectifs et mesures	Responsable(s) (R) et Partenaire(s) (P)	Années projetées
<i>1. Intervenir pour améliorer le sentiment de sécurité sur le réseau routier</i>		
1.1 Tenir annuellement une rencontre avec le ministère des Transports du Québec sur les enjeux de sécurité des routes	Municipalité/Direction générale (R) Ministère des Transports du Québec (P) Sûreté du Québec	2015-2016 2017-2018
1.2 Identifier les secteurs de la municipalité où la circulation est plus dangereuse pour les piétons	Municipalité/Travaux publics (R)	2015
1.3 Identifier des mesures valorisant le transport actif	Municipalité/Travaux publics (R) Minganie en forme (P)	2015-2016



Habitation et aménagement du territoire

La municipalité souhaite rendre son milieu plus convivial pour l'arrivée de nouvelles familles et le retour d'anciennes familles parties vivre à l'extérieur. Cette orientation sera réalisée en facilitant l'accès à des logements pour les nouvelles familles. La municipalité entend jouer un rôle de premier plan pour faciliter l'arrivée ou le maintien des familles. Par ailleurs, la municipalité entend participer activement à l'amélioration de ses infrastructures locales, tout en accordant une place importante à l'embellissement du milieu.

Objectifs et mesures	Responsable(s) (R)	Années projetées
<i>1. Augmenter le nombre de places disponibles de logement</i>		
1.1 Promouvoir et construire des logements adaptés	Municipalité/Urbanisme (R) Accès logis (P)	2015
<i>2. Faciliter l'accès à un logement aux familles qui arrivent de l'extérieur</i>		
2.1 Diffuser la liste des propriétaires de logements à Havre-Saint-Pierre	Municipalité/Direction générale (R)	2015
<i>3. Améliorer et revoir les infrastructures municipales</i>		
3.1 Prolonger la piste cyclable au cœur du village	Municipalité/Travaux publics (R)	2016
3.2 Poursuivre le réaménagement de la piste cyclable	Municipalité/Travaux publics (R)	2015-2016 2017-2018
3.3 Ajouter des bancs de parc afin de permettre d'avoir des lieux de repos	Municipalité/Travaux publics (R)	2015
3.4 Ajouter des trottoirs afin de faciliter le déplacement des familles	Municipalité/Travaux publics (R)	2017
3.5 Ajouter des lampadaires pour améliorer le sentiment de sécurité	Municipalité/Travaux publics (R)	2015
3.6 Revoir l'aménagement des intersections Dulcinée/Caillou et Digue/Caillou	Municipalité/Travaux publics (R)	2015
3.7 Élargir le déneigement des rues pour faciliter la marche	Municipalité/Travaux publics (R)	2015-2016 2017-2018
Objectifs et mesures	Responsable(s) (R)	Années projetées



4. Embellir notre milieu de vie		
4.1 Promouvoir le programme des Fleurons du Québec auprès des commerçants de la municipalité	Municipalité/Direction générale (R) Société d'horticulture (P)	2015
4.2 Promouvoir le futur service de halte-garderie de la municipalité	Municipalité/Direction générale (R) Québec en forme (P)	2015

Vie sociale et relation avec la communauté

La municipalité veut créer un environnement propice qui favorisera le développement d'un sentiment d'appartenance de la population à la communauté. Elle accordera une importance à la mise sur pied d'activités intergénérationnelles, considérées comme le principal moyen de partage des connaissances et de la tradition. Par ailleurs, la municipalité entend favoriser l'intégration des nouvelles familles au tissu de la communauté, notamment en diffusant des documents pertinents.

Objectifs et mesures	Responsable(s) (R) Partenaire(s) (P)	Années projetées
<i>1. Permettre l'intégration des nouvelles familles dans la municipalité</i>		
1.1 Rendre permanentes les activités d'accueil auprès des familles qui s'installent à Havre-Saint-Pierre	Municipalité/Loisirs et culture (R) Place aux Jeunes (P)	2015
1.2 Organiser annuellement une journée porte ouverte pour les nouvelles familles	Municipalité/Loisirs et culture (R)	2015-2016 2017-2018
1.3 Doter la municipalité d'une Maison de la Famille	Municipalité/Direction générale (R) Minganie en forme	2015-2016
<i>2. Favoriser des espaces de rencontres intergénérationnels dans la municipalité</i>		
2.1 Planifier des activités entre jeunes et aînés au sein des cuisines collectives	Municipalité/Loisirs et culture (R)	2015-2016 2017-2018
2.2 Favoriser des échanges intergénérationnels à l'intérieur des cours à l'école	Municipalité/Loisirs et culture (R) Commission scolaire (P)	2015-2016 2017-2018
2.3 Offrir une activité d'horticulture avec le terrain de jeux	Municipalité/Loisirs et culture (R)	2015-2016 2017-2018
Objectifs et mesures	Responsable(s) (R) Partenaire(s) (P)	Années projetées



2.4 Introduire le programme « les petits cuistots » dans les activités du terrain de jeux	Municipalité /Loisirs et culture (R)	2015-2016 2017-2018
---	--------------------------------------	------------------------

Loisirs et culture

Havre-Saint-Pierre doit être un milieu en mesure d'offrir des infrastructures récréatives et des activités à ses citoyens qui permettent la pratique du sport et la tenue d'activités culturelles et sociales pour ses familles. L'une des priorités de la municipalité est de travailler en étroite collaboration à la réalisation d'un nouveau centre aquatique qui répondra à une forte demande de la population. La municipalité entend travailler pour diversifier la projection de films auprès de sa population.

Objectifs et mesures	Responsable(s) (R) Partenaire(s) (P)	Années projetées
<i>1. Construire un centre aquatique dans la municipalité</i>		
1.1 Planifier la présence de vestiaires adaptés à la réalité des familles	Municipalité/Direction générale (P) MRC (R)	2015
1.2 Offrir des cours spécifiquement pour la clientèle parent-enfant	Municipalité/Direction générale (P) MRC (R)	2016
1.3 Offrir des plages horaires pour les différents groupes d'âge	Municipalité/Direction générale (P) MRC (R)	2016
1.4 Ajuster la température de l'eau selon les besoins des groupes d'âge	Municipalité/Direction générale (P) MRC (R)	2016
<i>2. Diversifier l'offre de films dans la municipalité</i>		
2.1 Offrir une tarification ajustée pour les familles	Municipalité/Direction générale (R)	2015-2016 2017-2018
2.2 Maintenir les projections de films	Municipalité/Loisirs et culture (R)	2015-2016 2017-2018
<i>3. Bonifier l'offre des activités offertes dans la municipalité</i>		
3.1 Diversifier les cours de mise en forme	Municipalité/Loisirs et culture (P) Coop Vivactif (R)	2015-2016 2017-2018
3.2 Poursuivre et diversifier des activités qui visent les parents avec des enfants de moins de cinq ans	Municipalité/Loisirs et culture (R) École (Leventoux) (P) Minganie en forme	2015-2016 2017-2018



Objectifs et mesures	Responsable(s) (R) Partenaire(s) (P)	Années projetées
<i>4. Améliorer l'offre de la bibliothèque de la municipalité</i>		
4.1 Revoir la grille horaire de la bibliothèque	Municipalité/Loisirs et culture (R)	2015
4.2 Continuer d'offrir le service de livraison des livres	Municipalité/Loisirs et culture (R)	2015-2016 2017-2018
4.3 Diffuser le service de livraison des livres	Municipalité/Loisirs et culture (R)	2015-2016 2017-2018
4.4 Continuer l'activité « l'heure du conte »		2015-2016 2017-2018

Sécurité

Havre-Saint-Pierre veut offrir à l'ensemble de ses familles un environnement dans lequel elles se sentiront en sécurité. Des mesures spécifiques seront prises pour renforcer le sentiment de sécurité sur le réseau routier, notamment en assurant un meilleur partage entre les différents usages.

Objectifs et mesures	Responsable(s) (R) Partenaire(s) (P)	Années projetées
<i>1. Assurer un environnement sécuritaire sur les routes et les rues de la municipalité</i>		
1.1 Mettre en place des mesures pour réduire la vitesse sur la route provinciale	Municipalité/Direction générale (R) Sûreté du Québec (P)	2016
1.2 Revoir la réglementation pour sécuriser les abords des écoles	Municipalité/Direction générale (R) Commission scolaire (P) Sûreté du Québec (P)	2015-2016
1.3 Analyser la possibilité d'interdire le stationnement aux abords des écoles	Municipalité/Direction générale (R) Commission scolaire (P) Sûreté du Québec (P)	2015-2016
1.4 Identifier les intersections à sécuriser pour le transport actif	Municipalité/Travaux publics (R)	2015-2016



Objectifs et mesures	Responsable(s) (R) Partenaire(s) (P)	Années projetées
1.5 Sensibiliser les utilisateurs des VTT sur l'interdiction d'utiliser les pistes cyclables ainsi que les plages	Municipalité/Direction générale (R)	2015-2016 2017-2018

Saines habitudes de vie

La municipalité veut offrir un cadre de vie à ses familles qui favorisent l'adoption de saines habitudes de vie dans la municipalité. Plus particulièrement, elle agira pour promouvoir les saines habitudes de vie dans ses actions quotidiennes.

Objectifs et mesures	Responsable(s) (R) Partenaire(s) (P)	Années projetées
<i>1. Promouvoir des mesures de saines habitudes de vie</i>		
1.1 Favoriser l'implantation du programme « à pied à vélo »	Municipalité/Loisirs et culture (R) Vélo-Québec (P) Minganie en forme (P)	2015-2016
1.2 Offrir des séances d'information sur les saines habitudes de vie	Municipalité/Loisirs et culture (R)	2015-2016 2017-2018
1.3 Maintenir en place le projet de Minganie en forme	Municipalité/Loisirs et culture (R) Minganie en forme (P)	2015-2016 2017-2018
1.4 Mettre sur pied un jardin communautaire	Municipalité/Loisirs et culture (R)	2016-2017
1.5 Faire la promotion des entreprises locales	Municipalité/Loisirs et culture (R)	2016- 2017-2018
1.6 Intégrer un volet des saines habitudes de vie dans les événements du milieu	Municipalité/Loisirs et culture (R)	2016- 2017-2018



Administration municipale et communication

La municipalité entend assumer son rôle de leader et d'ambassadeur dans la réalisation de cette Politique familiale. Elle entend prendre des mesures précises pour adapter les infrastructures locales aux réalités des familles sur son territoire. De plus, elle entend mettre à jour une série de plates-formes de communication pour rejoindre plus facilement la population.

Objectifs et mesures	Responsable(s) (R) Partenaire(s) (P)	Années projetées
<i>1. Adapter les infrastructures et les activités municipales aux besoins des jeunes familles</i>		
1.1 Obtenir l'accréditation <i>Municipalité amie des enfants</i>	Municipalité/Direction générale (R)	2016
<i>2. Rendre l'information à propos des familles plus facilement accessible</i>		
2.1 Sensibiliser la population à remplir le questionnaire de l'enquête des ménages de Statistique Canada	Municipalité /Direction générale (R)	2016
2.2 Tenir une chronique de la municipalité au sujet de thèmes sur la famille	Municipalité/Direction générale (R)	2015-2016 2017-2018
2.3 Créer une page Internet spécifique pour les thèmes de la famille	Municipalité/Direction générale (R)	2016
2.4 Assurer une mise à jour régulière des informations du site Internet de la municipalité	Municipalité/Direction générale (R)	2015-2016 2017-2018
2.5 Établir une stratégie de communication pour mettre en évidence les différents programmes en habitation	Municipalité/Direction générale (P) MRC (R)	2016
2.6 Offrir une trousse d'accueil qui comprend l'ensemble des services disponibles via le <i>Guide des nouveaux arrivants</i>	Municipalité/Direction générale (R)	2015-2016 2017-2018



Objectifs et mesures	Responsable(s) (R) Partenaire(s) (P)	Années projetées
2.7 Diffuser les demandes d'organismes qui cherchent des bénévoles sur le poste de télévision communautaire	Municipalité/Direction générale (R)	2015-2016 2017-2018
2.8 Promouvoir les services de la Coop jeunesse	Municipalité/Direction générale (R)	2015-2016 2017-2018
<i>3. Assurer la réalisation du plan d'action par les autorités politiques et administratives de la municipalité</i>		
3.1 Mettre en place le comité de suivi de la Politique familiale	Municipalité/Direction générale (R)	2015
3.2 Conférer au comité de suivi la responsabilité de remettre annuellement un rapport au conseil municipal sur ses recommandations d'actions à mettre en place	Municipalité/Direction générale (R)	2015-2016 2017-2018
3.3 Conférer au directeur général le mandat de déposer un rapport annuel de suivi de la politique	Municipalité/Direction générale (R)	2015-2016 2017-2018



